

# SAFETY DATA SHEET



**PROSOCO**  
Version 3.01

Date d'émission 11-nov.-2014

Date de révision 22-juin-2022

## 1. Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

### Identificateur de produit

**Nom du produit** Sure Klean® Weather Seal Blok-Guard® & Graffiti Control 9

### Autres moyens d'identification

**Code du produit** 40093  
**N° ID/ONU** UN1866

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

**Utilisation recommandée** Réservé aux utilisateurs professionnels.  
**Utilisations contre-indiquées** Aucun renseignement disponible

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### **Manufacturer Address**

PROSOCO, Inc.  
3741 Greenway Circle  
Lawrence, Kansas 66046

#### **Numéros de téléphone d'urgence**

**8:00 AM – 5:00 PM CST Monday-Friday** 785-865-4200  
**NON-BUSINESS HOURS (INFOTRAC)** 800-535-5053

## 2. Identification des dangers

### Classification

corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Cancérogénicité	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 1
Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 3

### Éléments d'étiquetage

#### VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

#### Danger

#### **Mentions de danger**

CAUSE UNE IRRITATION DE LA PEAU  
Provoque une sévère irritation des yeux  
Susceptible de provoquer le cancer  
Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée  
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires  
Liquide et vapeurs inflammables



Aspect transparent

État physique liquide

Odeur Pétrole

#### Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation  
 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité  
 Utiliser l'équipement de protection individuelle requis  
 Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation  
 Porter un appareil de protection des yeux/du visage  
 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols  
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit  
 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer  
 Maintenir le récipient fermé de manière étanche  
 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception  
 Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / and / antidéflagrant  
 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles  
 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques

#### Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin  
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin  
 En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin  
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher  
 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation  
 EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  
 NE PAS faire vomir  
 En cas d'incendie : Utiliser du CO<sub>2</sub>, une poudre d'extinction ou une mousse pour l'extinction

#### Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef  
 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

#### Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

#### HNOC (danger non classé autrement)

Acetic acid vapors form as by-product following hydrolysis reaction with water or humid air.

#### autres informations

• Peut être nocif en cas contact avec la peau

### 3. Composition/information sur les composants

Nom chimique	No CAS	% en poids	Secret commercial
Mineral Spirits	64742-88-7	60 - 100	*
Polydimethyl siloxane diol	70131-67-8	5 - 10	*

1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	3 - 7	*
Xylène	1330-20-7	1 - 5	*
Cumène	98-82-8	0.1 - 1	*
Ethylbenzène	100-41-4	0.1 - 1	*

\* The exact percentage (concentration) of composition has been withheld as a trade secret.

#### 4. Premiers soins

##### PREMIERS SOINS

<b>Conseils généraux</b>	En cas d'accident ou de malaise, obtenir immédiatement une consultation médicale (montrer le mode d'emploi ou la fiche signalétique, si possible).
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
<b>Inhalation</b>	Déplacer à l'air frais. Si la respiration est irrégulière ou a cessé, administrer la respiration artificielle. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Appeler un médecin.
<b>Ingestion</b>	NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.
<b>Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins</b>	Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

##### Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

<b>Symptômes</b>	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Irritant pour les yeux et la peau.
------------------	--

##### Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Note aux médecins</b>	Traiter en fonction des symptômes.
--------------------------	------------------------------------

#### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

##### Agents extincteurs appropriés

Utilisation. Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Eau pulvérisée (brouillard). Mousse. Mousse antialcool.

<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Caution: Use of water spray when fighting fire may be inefficient.
---	--

##### Dangers particuliers associés au produit chimique

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Risque d'inflammation.

##### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

#### 6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Précautions personnelles** Éliminer toutes les sources d'inflammation. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Faire attention au retour de flamme. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

**Précautions environnementales**

**Précautions environnementales** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Méthodes de confinement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure.

**Méthodes de nettoyage** Endiguer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Utiliser des outils anti-étincelles propres pour recueillir le produit absorbé.

**7. Manutention et stockage**

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-à-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagration. Utiliser avec une ventilation locale. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Conditions d'entreposage** Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et frais. Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à l'écart de la chaleur.

**Matières incompatibles** Incompatible avec les agents oxydants.

**8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Paramètres de contrôle**

**Directives relatives à l'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
1,2,4-triméthylbenzène 95-63-6			TWA: 25 ppm TWA: 125 mg/m <sup>3</sup>
Xylène 1330-20-7	STEL: 150 ppm TWA: 100 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 435 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 435 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 150 ppm (vacated) STEL: 655 mg/m <sup>3</sup>	
Cumène 98-82-8	TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 245 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 50 ppm (vacated) TWA: 245 mg/m <sup>3</sup> (vacated) S* S*	IDLH: 900 ppm TWA: 50 ppm TWA: 245 mg/m <sup>3</sup>
Ethylbenzène	TWA: 20 ppm	TWA: 100 ppm	IDLH: 800 ppm

100-41-4		TWA: 435 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 435 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 125 ppm (vacated) STEL: 545 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 100 ppm TWA: 435 mg/m <sup>3</sup> STEL: 125 ppm STEL: 545 mg/m <sup>3</sup>
----------	--	--	--

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

**autres informations** Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

**Contrôles techniques appropriés**

**Mesures d'ingénierie** Douches  
Douches oculaires  
Systèmes de ventilation. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

- Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection à fermeture étanche.
- Protection de la peau et du corps** Porter des gants de protection et des vêtements de protection.
- Protection respiratoire** En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

**Considérations générales sur l'hygiène** Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.

**9. Propriétés physiques et chimiques**

**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<p><b>État physique</b> <b>Aspect</b> <b>couleur</b></p>	<p>liquide transparent incolore</p>	<p><b>Odeur</b> <b>seuil de perception de l'odeur</b></p>	<p>Pétrole Aucun renseignement disponible</p>
<p><b>Propriété</b> <b>pH</b> <b>Point de fusion/point de congélation</b> <b>Boiling point / boiling range</b> <b>Point d'éclair</b> <b>taux d'évaporation</b> <b>Inflammabilité (solide, gaz)</b> <b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b> <b>Limites d'inflammabilité supérieure</b> <b>Limite inférieure d'inflammabilité</b> <b>Pression de vapeur</b> <b>densité de vapeur</b> <b>densité</b> <b>Solubilité dans l'eau</b> <b>Solubilité dans d'autres solvants</b> <b>Coefficient de partage</b> <b>Température d'auto-inflammation</b></p>	<p><b>Valeurs</b> Sans objet -30 °C / -22 °F Aucun renseignement disponible 38 °C / 100 °F Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible</p>	<p><b>Remarques • Méthode</b> Sans objet  ASTM D 3278</p>	

Température de décomposition	Aucun renseignement disponible
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible
Propriétés explosives	Sans objet
Propriétés comburantes	Sans objet

## 10. Stabilité et réactivité

### Réactivité

Aucune donnée disponible

### Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

### Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

### Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

### Matières incompatibles

Incompatible avec les agents oxydants.

### Produits de décomposition dangereux

acide acétique. silicium dioxide. Oxydes de carbone. Unidentified organic compounds.

## 11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

<b>Renseignements sur le produit</b>	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Peut être nocif par inhalation, ingestion ou absorption cutanée
<b>Inhalation</b>	Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Peut être nocif par inhalation. L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires.
<b>Contact avec les yeux</b>	Éviter le contact avec les yeux. Peut causer une irritation.
<b>Contact avec la peau</b>	Éviter le contact avec la peau. Peut être absorbé par la peau en quantités nocives. Peut causer une irritation.
<b>Ingestion</b>	NE PAS goûter ou ingérer. PEUT ÊTRE MORTEL EN CAS D'INGESTION. Potentiel pour une aspiration en cas d'ingestion.

### Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Mineral Spirits 64742-88-7	> 25 mL/kg ( Rat )	> 3000 mg/kg ( Rabbit )	> 13 mg/L ( Rat ) 4 h
Polydimethyl siloxane diol 70131-67-8	> 15400 mg/kg ( Rat )	> 16 mL/kg ( Rabbit )	> 8750 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 7 h
1,2,4-trimethylbenzene 95-63-6	= 3280 mg/kg ( Rat )	> 3160 mg/kg ( Rabbit )	= 18 g/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h
Xylene 1330-20-7	= 3500 mg/kg ( Rat )	> 4350 mg/kg ( Rabbit )	= 29.08 mg/L ( Rat ) 4 h
Cumene 98-82-8	= 1400 mg/kg ( Rat )	= 12300 µL/kg ( Rabbit )	> 3577 ppm ( Rat ) 6 h
Ethylbenzene 100-41-4	= 3500 mg/kg ( Rat )	= 15400 mg/kg ( Rabbit )	= 17.4 mg/L ( Rat ) 4 h

**Informations sur les effets toxicologiques**

**Symptômes** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut être nocif par inhalation. Peut être nocif par ingestion. Irritant pour les yeux et la peau.

**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

**sensibilisation** Aucun renseignement disponible.  
**Mutagenicité sur les cellules germinales** Aucun renseignement disponible.  
**Cancérogénicité** Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène. Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont classées par le CIRC comme cancérogènes pour l'être humain (groupe I), probablement cancérogènes pour l'être humain (groupe 2A) ou peut-être cancérogènes pour l'être humain (groupe 2B).

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Xylene 1330-20-7	-	Group 3	-	-
Cumene 98-82-8	-	Group 2B	Reasonably Anticipated	X
Ethylbenzene 100-41-4	A3	Group 2B	-	X

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)  
 A3 - *cancérogène chez l'animal*  
 CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)  
 Groupe 2B - *cancérogène possible pour l'homme*  
 Group 3 - *Not Classifiable as to Carcinogenicity in Humans*  
 Inclassable comme *cancérogène pour l'humain*  
 NTP (programme national de toxicologie)  
 Raisonnablement prévu - *raisonnablement prévu comme un cancérogène pour l'homme*  
 OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)  
 X - *Présent*

**Toxicité pour la reproduction** Aucun renseignement disponible.  
**STOT - exposition unique** Aucun renseignement disponible.  
**STOT - exposition répétée** Aucun renseignement disponible.  
**Toxicité chronique** Peut causer des effets indésirables sur la moelle osseuse et le système hématopoïétique.  
**Effets sur les organes cibles** système nerveux central, YEUX, Appareil respiratoire, Peau, Sang.  
**Danger par aspiration** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit**

**Toxicité aiguë inconnue**  
 Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .  
 ETAmél (orale) 8836 mg/kg  
 ETAmél (cutané) 2702 mg/kg mg/l  
 ETAmél (inhalation-poussière/brouillard) 17.5 mg/l

**12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES**

**Écotoxicité**

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Mineral Spirits 64742-88-7	450: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	800: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	-	100: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
1,2,4-trimethylbenzene 95-63-6	-	7.19 - 8.28: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through	-	6.14: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Xylene 1330-20-7	-	13.1 - 16.5: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50	-	0.6: 48 h Gammarus lacustris mg/L LC50 3.82: 48

		flow-through 13.5 - 17.3: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 2.661 - 4.093: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 23.53 - 29.97: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 30.26 - 40.75: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 static 7.711 - 9.591: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 13.4: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 19: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 780: 96 h Cyprinus carpio mg/L LC50 semi-static 780: 96 h Cyprinus carpio mg/L LC50		h water flea mg/L EC50
Cumene 98-82-8	2.6: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	6.04 - 6.61: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 2.7: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 semi-static 4.8: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through 5.1: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 semi-static	-	7.9 - 14.1: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static 0.6: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Ethylbenzene 100-41-4	1.7 - 7.6: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 static 2.6 - 11.3: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 static 4.6: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 438: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	11.0 - 18.0: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 7.55 - 11: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 9.1 - 15.6: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 32: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 4.2: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 semi-static 9.6: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 static	-	1.8 - 2.4: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

**Persistence et dégradabilité**

Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation**

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
1,2,4-triméthylbenzène 95-63-6	3.63
Xylène 1330-20-7	2.77 - 3.15
Cumène 98-82-8	3.7
Ethylbenzène 100-41-4	3.2

**Autres effets néfastes**

Aucun renseignement disponible

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

**Méthodes de traitement des déchets**



**Élimination des déchets** L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

**Emballage contaminé** Ne pas réutiliser le contenant.

**États-Unis - numéro de déchet EPA** D001

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

## 14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

**DOT** Non réglementé (Si expédié NON EN VRAC par transport terrestre)  
**N° ID/ONU** UN1866  
**Nom officiel d'expédition** Resin Solution  
**Classe de danger** 3  
**Groupe d'emballage** III

**IATA**  
**N° ID/ONU** UN1866  
**Nom officiel d'expédition** Resin Solution  
**Classe de danger** 3  
**Groupe d'emballage** III

**IMDG**  
**N° ID/ONU** UN1866  
**Nom officiel d'expédition** Resin Solution  
**Classe de danger** 3  
**Groupe d'emballage** III

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Inventaires internationaux

**TSCA** Est conforme à (aux)

**LIS/LES** Est conforme à (aux)

#### Légende :

*TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)*

*LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada*

### Règlements fédéraux aux

#### États-Unis

#### **SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	No CAS	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
1,2,4-trimethylbenzene - 95-63-6	95-63-6	3 - 7	1.0
Xylene - 1330-20-7	1330-20-7	1 - 5	1.0
Cumene - 98-82-8	98-82-8	0.1 - 1	0.1
Ethylbenzene - 100-41-4	100-41-4	0.1 - 1	0.1

**SARA 311/312 Catégories de dangers**

Danger aigu pour la santé	oui
Danger chronique pour la santé	oui
Risque d'incendie	oui
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

**CWA (Loi sur la qualité de l'eau)**

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Xylene 1330-20-7	100 lb	-	-	X
Ethylbenzene 100-41-4	1000 lb	X	X	X

**CERCLA**

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	CERCLA/SARA - Quantité à déclarer	Quantité à déclarer
Xylene 1330-20-7	100 lb	-	RQ 100 lb final RQ RQ 45.4 kg final RQ
Cumene 98-82-8	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ
Ethylbenzene 100-41-4	1000 lb	-	RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ

**États-Unis - Réglementations des États**

**Proposition 65 de la Californie**

This product is not available in California

**Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
1,2,4-triméthylbenzene 95-63-6	X	X	X
Xylene 1330-20-7	X	X	X
Cumene 98-82-8	X	X	X
Ethylbenzene 100-41-4	X	X	X

**16. Autres renseignements**

<b>NFPA</b>	Risques pour la santé 2 Inflammabilité 2	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques - Protection individuelle X
<b>HMIS</b>	Risques pour la santé 2 Inflammabilité 2	Dangers physiques 0	

Préparée par Regulatory Department  
 Date d'émission 11-nov.-2014  
 Date de révision 22-juin-2022  
 Note de révision

Sections de la FS mises à jour 1

**Avis de non-responsabilité**

The information contained on the Safety Data Sheet has been compiled from data considered accurate. This data is believed to be reliable, but it must be pointed out that values for certain properties are known to vary from source to source. PROSOCO, Inc. expressly disclaims any warranty express or implied as well as any liability for any injury or loss arising from the use of this information or the materials described. This data is not to be construed as absolutely complete since additional data may be desirable when particular conditions or circumstances exist. It is the responsibility of the user to determine the best precautions necessary for the safe handling and use of this product for his unique application. This data relates only to the specific material designated and is not to be used in combination with any other material. Many federal and state regulations pertain directly or indirectly to the product's end use and disposal of containers and unused material. It is the purchaser's responsibility to familiarize himself with all applicable regulations.

**Fin de la fiche signalétique**